



**MOUVEMENT DU PERSONNEL - Rentrée 2024
ENSEIGNANT**

Fiche 1.a

**A retourner pour le LUNDI 19 FEVRIER 2024 au plus tard
y compris ETAT NEANT**

SUPPRESSION D'EMPLOI - Rentrée 2024

ECOLE :

Nature du poste ⁽¹⁾

Temps complet

Temps partiel

Fermeture

① Aucun enseignant titulaire ne doit partir en raison :

- Poste non pourvu par un titulaire
- Cessation d'activité de :

② Un enseignant doit partir

- Date de la concertation organisée au regard de l'Accord Professionnel :
et consultation des instances représentatives du personnel si existantes. **Joindre les PV à cette fiche.**
- Enseignants présents (établir une liste émargée au verso de cette fiche)
- Après concertation avec les maîtres de l'école, **nom de l'enseignant concerné par la suppression d'emploi**
qui participera au mouvement dans la catégorie « Demande de ré-emploi priorité A2 » :

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

Fait-le/...../2024
Signature de l'enseignant concerné par la
suppression d'emploi :

Fait-le/...../2024
Signature du **Chef d'Etablissement** :